



FONTAINE-LES-LUXEUIL

Fontaine Information



Bulletin Municipal n°3
Août 2009

Mot du Maire

Mot du Maire



Chère Madame,

Chère Mademoiselle,

Cher Monsieur,

Les vacances estivales touchent à leur fin pour la plupart d'entre vous, et j'espère que vous avez pu profiter de bons moments de détente, que ce soit dans notre belle campagne environnante ou dans des contrées plus lointaines. Le climat socio-économique ne tardera pas à revenir au centre des préoccupations médiatiques, et il faut reconnaître que l'épidémie de grippe A /H1N1 s'ajoutant aux incertitudes sur l'emploi ne va rien arranger.

A ce propos, vous trouverez dans ce magazine, des conseils et gestes de prévention contre ce virus, en particulier des mesures d'hygiène élémentaires. Lisez-les attentivement !

Dans cette troisième édition, nous avons souhaité mettre à l'honneur les forces vives de notre commune : artisans, commerçants, associations, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour animer, servir, satisfaire. Cette liste n'est pas exhaustive pour autant, et nous aurons d'autres occasions de remercier et féliciter tous ceux qui participent au dynamisme de Fontaine-les-Luxeuil.

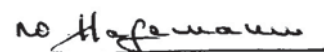
Vos élus ne restent pas en marge de cette volonté. C'est ainsi que nous avons recomposé le jardin du presbytère en square municipal, où vous pourrez admirer une très belle fontaine ancienne et vous reposer sur de nouveaux bancs publics. Quant au cimetière tout proche, vous avez été nombreux à vous inquiéter de sa restructuration en cours, notamment pour les tombes désignées comme apparemment abandonnées. Le bureau d'études, en charge de cette tâche, s'est voulu volontairement incisif, simplement pour faire réagir tous ceux qui restent attachés à la sépulture de leurs proches. Il suffit dans ce cas de le faire savoir en mairie. Mais sachez qu'il y a également beaucoup de concessions dont les propriétaires ont disparu ou ne se rendent plus dans le cimetière. Ces emplacements qui seront décrétés comme «abandonnés» au bout de trois ans d'enquête, pourront alors retomber dans le domaine public et être proposés à de nouveau acquéreurs.

La rentrée scolaire, ajustée désormais sur les dates nationales, sera marquée par un certain nombre de changements. Tout d'abord nous aurons à subir la fermeture de la petite section de l'école maternelle. Cette hypothèque pesait depuis deux années déjà sur l'école et nous n'avons pas pu enrayer la baisse des effectifs, même si, globalement, la commune a gagné en population en dépassant à nouveau les 1 500 habitants. Les élèves du Cours Préparatoire occuperont la salle de classe ainsi libérée, ce qui nous permet d'agrandir le local des « francas » dans l'école primaire.

Enfin, au risque de me répéter sempiternellement, je vous recommande de respecter le bien-être de vos voisins sans trop de bruits intempestifs, fumées dérangeantes et incivilités de toutes sortes. Je vous demande également de respecter le mobilier urbain, car toute détérioration entraîne un surcoût de dépense publique et dénote un mépris manifeste du travail des employés communaux, qui ont à coeur de maintenir notre village propre et accueillant.

Mes chers concitoyens, merci pour vos efforts et que, en dépit des caprices de la météo, le soleil soit toujours dans vos cœurs !

Votre Maire,
Marie-Odile HAGEMANN



Réalisation Budget 2008

Réalisation Budget 2008

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Intitulé	Réalisé	%
013	Atténuation de charges	4 330,00	0,44%
70	Produits des services	151 348,08	15,44%
73	Impôts et taxes	261 394,73	26,66%
74	Dotations et Participations	271 796,89	27,72%
75	Autres produits de gestion courante	53 150,65	5,42%
76	Produits financiers	1 221,47	0,12%
77	Produits exceptionnels	2 887,12	0,29%
	Résultats reportés (Année N-1)	234 221,69	23,89%

TOTAL RECETTES : 980 350,63

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Intitulé	Réalisé	%
011	Charges à caractère général	288 296,97	36,26%
012	Charges de personnel	307 617,69	38,69%
65	Autres charges de gestion courante	153 306,58	19,28%
66	Charges financières	45 838,16	5,77%

TOTAL DES DEPENSES : 795 059,40

DEPENSES	795 059,40
RECETTES	980 350,63
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	185 291,23
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	

RECETTES D' INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	Réalisé	%
010	Dotations Fonds et Réserves	78 304,00	29,79%
13	Subventions d' investissement	179 362,00	68,24%
16	Emprunts et dettes assimilées	4 188,55	1,59%
27	Autres immo financières	1 000,00	0,38%

TOTAL RECETTES : 262 854,55

DEPENSES D' INVESTISSEMENT

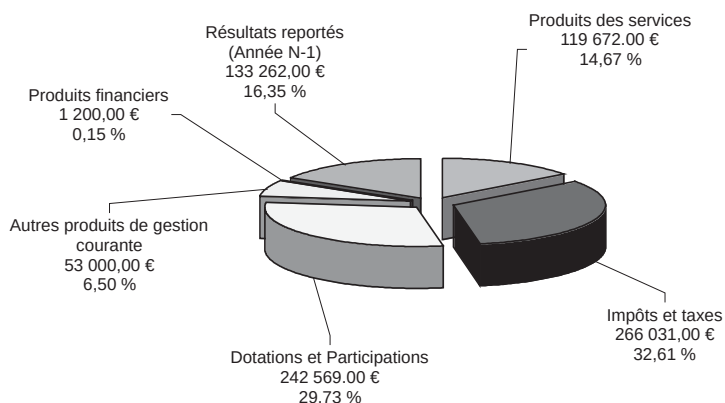
Chapitre	Intitulé	Réalisé	%
16	Remboursement d' emprunts	69 244,67	27,41%
20	Immobilisations incorporelles	6 288,21	2,49%
21	Immobilisations corporelles	86 435,58	34,21%
23	Immobilisations en cours	60 896,65	24,10%
23	Opérations d'équipement	14637,16	5,79%
	Résultats reportés (Année N-1)	15 128,68	5,99%

TOTAL DES DEPENSES : 252 630,95

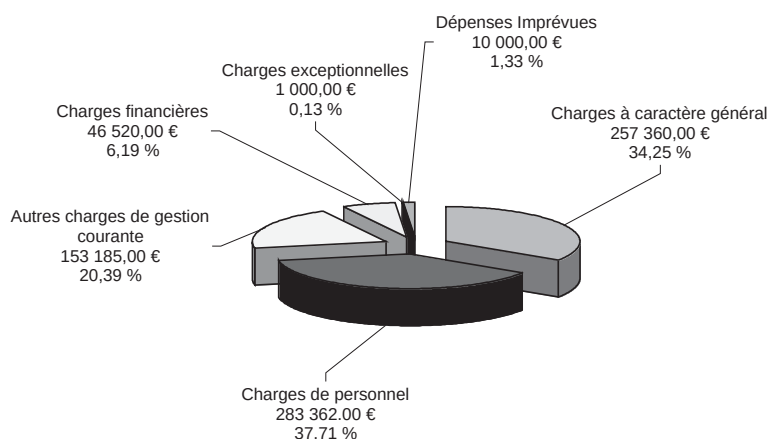
DEPENSES	252 630,95
RECETTES	262 854,55
EXCEDENT D' INVESTISSEMENT	10 223,60
DEFICIT D' INVESTISSEMENT	

Budget 2009

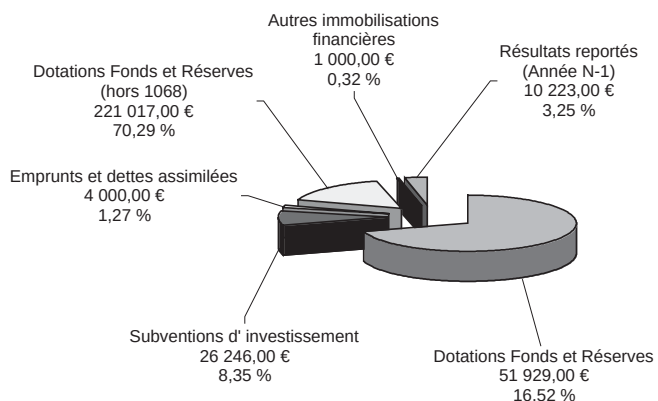
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 815 834,00 €



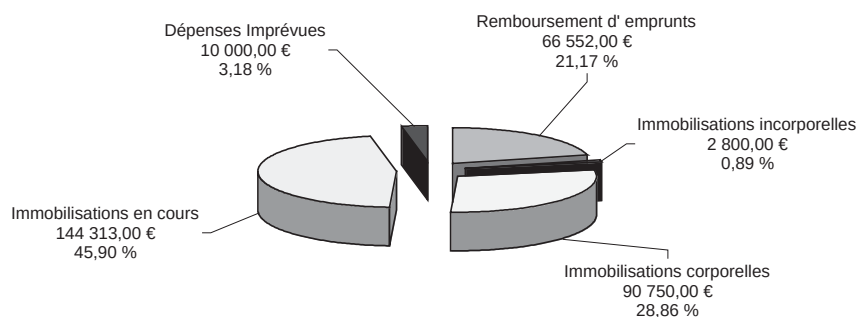
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 751 427,00 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 314 415,00 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 314 415,00 €



Budget Eau 2009

RECETTES D'EXPLOITATION

Intitulé	Voté	%
Produits des services	16 000,00	32,70%
Opérations d'ordre entre sections	630,00	1,29%
Résultats reportés (Année N-1)	32 307,00	66,02%
Total	48 937,00	

RECETTES D' INVESTISSEMENT

Intitulé	Voté	%
Dotations Fonds et Réserves	900,00	2,79%
Opérations d'ordre entre sections	10 836,00	33,57%
Virement de la section fonctionnement	6 100,00	18,90%
Résultats reportés (Année N-1)	14 444,00	44,75%
Total	32 280,00	

DEPENSES D' EXPLOITATION

Intitulé	Voté	%
Charges à caractère général	8 100,00	31,46%
Charges financières	215,00	0,83%
Dépenses imprévues	500,00	1,94%
Opérations d'ordre entre sections	10 836,00	42,08%
Virement à la section investissement	6 100,00	23,69%
Total	25 751,00	

DEPENSES D' INVESTISSEMENT

Intitulé	Voté	%
Remboursement d'emprunts	2 900,00	8,98%
Immobilisations incorporelles	6 000,00	18,59%
Opérations d'ordre entre sections	630,00	1,95%
Immobilisations en cours	20 750,00	64,28%
Dépenses Imprévues	2 000,00	6,20%
Total	32 280,00	

Budget Assainissement 2009

RECETTES D'EXPLOITATION

Intitulé	Voté	%
Produits des services	21 576,00	39,89%
Opérations d'ordre entre sections	211,00	0,39%
Résultats reportés (Année N-1)	32 306,00	59,72%
Total	54 093,00	

DEPENSES D' EXPLOITATION

Intitulé	Voté	%
Charges à caractère général	4 000,00	10,43%
Charges financières	3 679,00	9,60%
Dépenses imprévues	600,00	1,57%
Autres charges de gestion	1 800,00	4,70%
Opérations d'ordre entre sections	13 561,00	35,37%
Virement à la section investissement	14 695,00	38,33%
Total	38 335,00	

RECETTES D' INVESTISSEMENT

Intitulé	Voté	%
Dotations Fonds et Réserves	900,00	1,40%
Opérations d'ordre entre sections	13 561,00	21,14%
Virement de la section fonctionnement	14 695,00	22,91%
Opérations patrimoniales	29 492,00	45,97%
Résultats reportés (Année N-1)	5 505,00	8,58%
Total	64 153,00	

DEPENSES D' INVESTISSEMENT

Intitulé	Voté	%
Remboursement d' emprunts	7 700,00	12,00%
Immobilisations incorporelles	29 492,00	45,97%
Opérations d'ordre entre sections	211,00	0,33%
Immobilisations en cours	25 750,00	40,14%
Dépenses Imprévues	1 000,00	1,56%
Total	64 153,00	

ACCA

L'association communale de chasse agréée • •

Pour la saison 2008-2009, notre association comptait 37 membres dont 1 membre ne chassant que le petit gibier. Comptant 90 actionnaires dans les années 70-80, l'association a connu une baisse régulière du nombre des chasseurs.

Ce qui a changé, c'est l'évolution de la nature : agriculture moderne, disparition des haies, trafic routier, toutes choses conduisant à la raréfaction de certaines espèces de petit gibier sédentaire ou migrateur.

Par contre, cette évolution a été bénéfique pour les espèces de gros gibier (chevreuils, cerfs, sangliers). Ainsi, pour la saison 2008-2009, le prélèvement a été particulièrement important : 31 chevreuils, 1 cerf, 1 faon et 29 sangliers.

Présente toute l'année dans l'animation de la commune, l'ACCA organise le concours de pêche, le loto. Elle participe activement au téléthon avec un stand de tir à la carabine qui a rapporté 100 €. A cette occasion, elle a également fait don d'un faon, très apprécié, qui a été servi lors du repas.

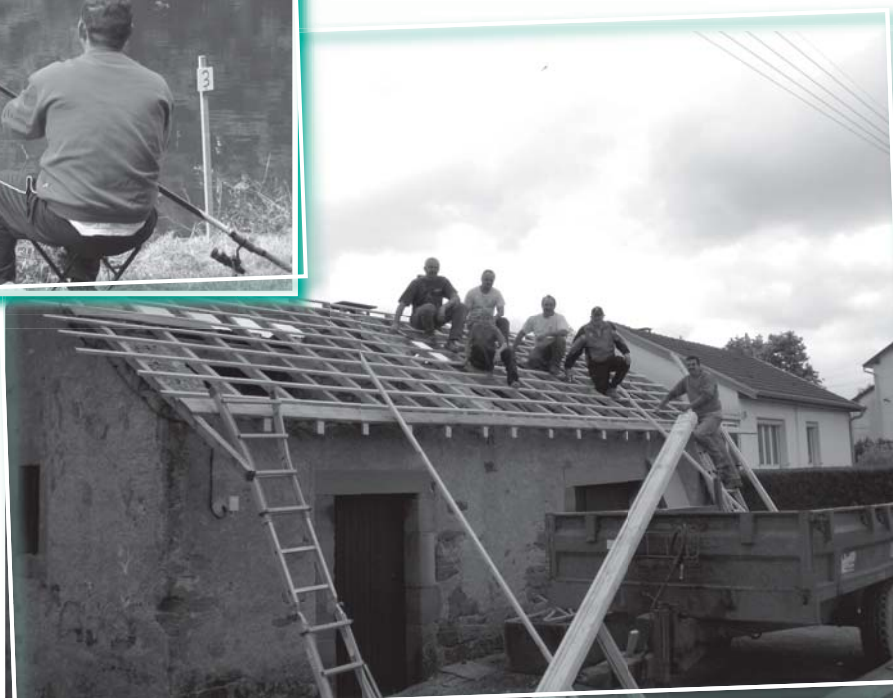
La commune ayant fourni les matériaux, l'ACCA a procédé cette année à la réfection du toit des locaux « chasse et distillerie ».

Les cotisations annuelles s'élèvent à 180 € pour les actionnaires habitant la commune et 480 € pour les étrangers à la commune.

Afin de donner un nouveau dynamisme à notre association, nous souhaiterions accueillir de nouveaux membres et surtout des jeunes.



*Le président de l'association :
Philippe Sarrazin*



Une pause estivale

Une pause estivale pour le club de gym !



Notre reprise d'activité fut couronnée d'un franc succès et nous tenons à remercier tous les membres actifs venus nombreux cette année.

Si cette activité vous intéresse, nous vous invitons à nous rejoindre les jeudis de 20 h à 21 h à la salle polyvalente.

Nous vous donnons donc rendez-vous à la rentrée en septembre pour une nouvelle année sportive et dynamique.

Le bureau de l'association se fera un plaisir de vous accueillir !

*La présidente :
Noëlle Labreuche*



Une nouvelle équipe

Une nouvelle équipe pour l'AS Foot de Fontaine !



De nouveaux membres au Bureau, après la démission du président et de la trésorière.

Le nouveau Bureau se compose ainsi :

Président	: Jean-Michel LECLERC
Vice-Président	: Sébastien HERRMANN
Trésorier	: Jean-Luc CHASSARD
Secrétaire	: Marilyn MAESTRE
Secrétaire-Adjoint	: Denis CHASSARD

Nouvel entraîneur : Frédéric LECLERC, qui pourra compter sur environ 35 joueurs, bien décidés à maintenir l'AS FOOT dans le village !

*Tous nos remerciements et une bonne retraite à Lucien ULRICH, ancien Président, très dévoué à l'AS de Fontaine.
Merci également à Christine MAESTRE, Trésorière.*

Info mairie!

Info mairie!

Le deux avril dernier, nous étions nombreux à la salle polyvalente pour fêter le départ à la retraite de notre secrétaire de mairie : Noëlle Gallaire. Après plus de trente ans de bons et loyaux services, elle a passé le relais à Isabelle Renault.

Isabelle nous avait rejoint depuis le mois de février. Elle travaillait jusqu'à cette date au conseil Général des Vosges. Elle avait postulé pour ce poste de secrétaire de mairie, vacant au départ de Noëlle, pour se rapprocher de son lieu de résidence : Aillevillers, mais également parce qu'elle souhaitait de nouvelles responsabilités à la fois polyvalentes et au contact du public.

Nous avons été honorés pour cet événement, par la présence des deux anciens maires de notre village : Messieurs BRADY Gilbert et AUBRY Bernard.



Merci encore à tous d'être venus aussi nombreux pour accompagner Noëlle vers sa retraite bien méritée !

Information « passeport »

Information « passeport »!



Depuis début mai, le secrétariat de mairie n'est plus en mesure d'effectuer les demandes de nouveaux passeports biométriques. Ces demandes peuvent être dorénavant établies à la mairie de Saint Loup-sur-Semouse ou de Luxeuil-les-Bains. Ces municipalités ont été équipées par l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) du dispositif permettant de scanner et d'envoyer les données informatisées à la préfecture qui établit les passeports et au ministère de l'intérieur où sont stockées les données.

Les exigences européennes imposent pour les nouveaux passeports la numérisation de la photographie d'identité ainsi que celles des deux empreintes digitales, afin de limiter les risques d'usurpation d'identité.

La durée de validité du passeport est de dix ans et cinq ans pour les mineurs. Le coût est de 88 € pour un adulte, 44 € pour les plus de 15 ans et 19 € pour les moins de 15 ans ; une majoration d'un euro est demandée si la photo d'identité est prise en mairie. Ce montant est à régler en timbres fiscaux.

Les passeports électroniques délivrés auparavant restent valables jusqu'à la fin de leur validité.

On pense déjà à la rentrée

On pense déjà à la rentrée scolaire 2009-2010 !...

Mouvement des professeurs des écoles dans nos établissements scolaires :

A l'école primaire :

Départ de la directrice, madame Marchand qui a fait valoir ses droits à la retraite. Départ également de mesdames Afonso et Moulis qui ont été nommées sur des postes les rapprochant de leur domicile.

A la rentrée de septembre, mademoiselle Michèle Alexandre prendra la direction de l'école primaire. Elle accueillera trois nouveaux enseignants.

A la maternelle :

La suppression de la classe des petits entraîne le départ de madame Klein nommée à Luxeuil.



Redistribution partielle des locaux scolaires :

Une classe vide dans une école neuve ? Quel dommage !

En concertation avec les enseignants, les parents d'élèves élus, et le conseil municipal, la décision a été prise d'affecter cette classe à l'école primaire. A la rentrée, le cours préparatoire s'y installera profitant ainsi d'excellentes conditions matérielles. Pour autant ces jeunes élèves seront accueillis et iront en récréation à l'école primaire en compagnie de leurs camarades.

Accueil périscolaire dirigé par les « francas » :

A la plus grande satisfaction des familles, l'accueil est fréquenté par un nombre grandissant d'enfants. De ce fait, le local actuel s'avère trop exigu. Afin de satisfaire une légitime demande d'agrandissement, la classe vide contiguë à ce local viendra dès le mois d'août s'ajouter à la structure actuelle. Le service restauration pourra ainsi s'organiser de façon plus rationnelle et les déplacements des enfants à la petite salle de la mairie deviendront inutiles.

Au fait combien ça coûte ?

Pour 30 enfants maximum, et pour l'année 2008, coût total = 74 876 €, dont une prise en charge par la CAF = 32 867 €, soit une **charge pour la commune = 42 009 €**.



Activités et rencontres

Activités et rencontres dans notre village...

Les feux de la saint Jean :

Le 20 juin dernier, nous étions nombreux sur la place de la République (Salle Polyvalente) pour assister aux feux de la saint Jean.

La « chavande » avait été construite par les membres du comité des fêtes de Fontaine les luxeuil. Une quinzaine de jours de préparation pour nous permettre de passer une bonne soirée qui s'est prolongée par une soirée dansante dans la salle polyvalente.



La kermesse de l'école maternelle :

C'est par une belle journée ensoleillée, le 13 juin, que l'école maternelle avait ouvert ses portes pour la kermesse de fin d'année.

Nombreux étaient les parents qui encourageaient leurs enfants lors de la présentation des spectacles préparés avec minutie depuis plusieurs semaines.



Une rue de Fontaine bien vivante!..

Une rue de Fontaine bien vivante!



A l'occasion de la fête des voisins du mardi 26 mai 2009, les habitants de la rue des Tulipes, et principalement les habitants du lotissement, se sont mobilisés pour organiser une rencontre amicale autour d'un petit repas préparé par tous les riverains. La S.A. habitat et territoire de St Loup sur Semouse, propriétaire des logements, avait fourni les tee-shirts et les ballons pour cette sympathique réunion de quartier.

Malgré un temps menaçant, une partie des habitants de la rue a répondu présent pour la deuxième année consécutive pour cette chaleureuse rencontre entre voisins. Les jeunes et les moins jeunes ont beaucoup apprécié ces sympathiques moments de convivialité.



Des récompenses.....

Des récompenses

pour le fleurissement de notre village !

Le 6 mars 2009, Madame Nadine BATHELOT, conseillère générale, a remis les prix du Conseil Général pour le concours départemental des villages fleuris 2008.

Au cours de cette petite cérémonie qui se déroulait au café restaurant de la Poste, des diplômes ont été remis à mesdames Jacqueline Porgye, Annie Pelletier et monsieur Lucien Ulrich de Fontaine les luxeuil, ainsi qu'à d'autres personnes du canton pour leur participation et leur classement lors de ce concours.

Un prix a récompensé la municipalité de Fontaine les luxeuil pour son classement à la 4^{ème} place des villages de plus de 1 000 habitants.



Nos magasins de proximité !..

Nos magasins de proximité !

Notre bourg, bien qu'à 5km de Luxeuil ou Saint Loup, dispose au centre du village de petits commerces de proximité qui sont très appréciés ; ces trois commerces sont estimés par la population de Fontaine les luxeuil. L'accueil y est toujours sympathique et chaleureux.



La boucherie Farque (Père et fils), dont la réputation n'est plus à faire, vient d'être primée et récompensée par le conseil Général lors de la remise des trophées d'entreprise le 25 juin 2009.

Jean-Baptiste vient de recevoir en 2009 la médaille d'or pour sa spécialité « les rillettes comtoises ». Il avait déjà obtenu en 2006 la médaille d'or pour le même produit.

Monsieur Farque effectue des tournées dans les villages voisins et dispose d'une place au marché couvert de Vesoul.

La boulangerie Chapelle, malgré le passage de boulangers itinérants, reste l'unique boulangerie du village. Ayant repris ce commerce depuis le 27 avril 2008, Monsieur et Madame Lionel Chapelle offrent un service très apprécié par la population de Fontaine, mais aussi par les clients de passage. La fermeture hebdomadaire a lieu le lundi. Un dépôt de pain est alors disponible ce jour là à l'épicerie.

Monsieur Chapelle précise qu'il peut effectuer des livraisons à domicile au prix du magasin.



L'épicerie Mathieu, installée depuis plus de 40 ans est la seule épicerie du village. Adeline qui seconde ses parents prendra probablement la succession de ce commerce. L'épicerie très fréquentée est ouverte tous les jours, même le dimanche matin.

Un service de livraison à domicile par Monsieur Mathieu est très apprécié des personnes âgées de notre village. C'est par des prestations de ce genre que l'épicerie du village résiste aux grandes surfaces et magasins discounts.



Bruits et nuisances !.....

Bruits et nuisances !

Avec l'été revient la vie à l'extérieur, pour les uns l'envie de faire la sieste à l'ombre et pour d'autres celle de se livrer à leurs passe-temps favoris, jardinage, entretien des pelouses et jardins ou tout autre loisir quelque peu bruyant.

Le maire n'a pas pris d'arrêté particulier pour réglementer les jours et horaires autorisés, considérant que chacun appliquerait le principe de tolérance et de bon sens, comme de ne pas commercer trop tôt ou de poursuivre trop tard ces travaux bruyants !



Cependant, il faut se rappeler que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Le dialogue et les ententes de voisinage sont préférables à toute mesure autoritaire.

En bons citoyens ayons tous à cœur de respecter la tranquillité de nos voisins, sans pour autant renoncer à nos loisirs et obligations.

Halte au vandalisme !.....

Halte au vandalisme !

Nous avons constaté ces derniers temps des actes d'incivilité ou de vandalisme dans notre village. Ces dégradations et le manque de respect des biens d'autrui (graphitis, destruction des installations, etc....) **qui sont les agissements d'une minorité d'individus, ne sont pas tolérables.** Nos employés municipaux ont bien d'autres travaux à faire, que de reprendre ou réparer ces dégradations. De plus, le budget de la commune pourrait être employé à d'autres améliorations. Cependant, le conseil municipal envisage d'installer des moyens de surveillance supplémentaires.

Chacun de nous doit être sensibilisé au bien être des autres !



(Photo prise le 19 juillet 2009)

Nos pompiers volontaires.....

Nos pompiers volontaires...

toujours prêts à intervenir !

Même en été, alors que les feux de cheminée ne sont pas de saison, les pompiers du CPI de Fontaine sont souvent appelés.

Leurs interventions sont nombreuses pour des secours à la personne, allant du simple malaise à des tentatives de réanimation malheureusement veines parfois, mais aussi pour des interventions routières, comme cet accident de voiture, début juillet, route de la gare, ayant nécessité l'abattage d'un arbre, ou encore l'incendie des établissements Gunther. Sans oublier les nombreux nids de guêpes à éradiquer la nuit venue, des égouts bouchés et des feux de friche.

Sachez aussi que des pompiers sont présents à toutes les manifestations publiques, telles que les feux de la St-Jean, du 14 juillet, ou autres soirées dansantes, afin de veiller à la sécurité des biens et des personnes.

Merci au Chef de corps Frédéric KAUFFMANN, à son adjoint, Geoffroy COLIN et à toute l'équipe, pour leur professionnalisme et leur gentillesse.



Du nouveau pour la présence verte

Dans le dernier bulletin d'information de janvier 2009, un article expliquait la mise en place d'un service de téléassistance « la présence verte ».

Les principales caisses de retraite de Bourgogne - Franche comté offrent pour les personnes de plus de 65 ans, ne bénéficiant pas de l'aide personnalisée à l'autonomie, une nouvelle proposition :

Cette offre consiste en une prise en charge de la moitié de l'abonnement (14.95 € au lieu de 29.90 € par mois) pendant un an pour l'installation à domicile de la téléassistance.

Offre valable jusqu'au 31 octobre 2009.

Pour bénéficier de cette offre, veuillez vous adresser en mairie !



DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



**LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR**
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



**UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER
POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,**
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUBELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS



**EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX,
APPELEZ VOTRE MEDECIN TRAITANT**

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr

Objets trouvés :

Quelques objets trouvés nous sont rapportés en mairie (clés, paires de lunettes, etc)

⇒ *Ayez le réflexe de demander au secrétariat de mairie !*

